

Délégation Territoriale du Cambrésis
Commune de Séranvillers-Forenville - 59567
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

N° 01/2013

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1 Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	. Riot Borniava . Riot des Saules . Ruisseau du Ravin de l'Arbre A.P. du 09/12/1970	Ddtm
II.2 Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D. 142 : 03/05/1889	Conseil Départemental
T1	VOIES FERREES Servitude de protection des lignes ferroviaires	Ligne : TER BUSIGNY - SOMAIN	SnCF
T.5	RELATIONS AERIENNES Servitude de dégagement	.Aérodrome de CAMBRAI - EPINOY A.M. du 07/05/1981 .Aérodrome de CAMBRAI - NIERGNIES A.M. du 23/08/1973	Dgac
T.7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24 km centré sur les aérodromes de : CAMBRAI – NIERGNIES et de CAMBRAI – EPINOY	Dgac
II.3 Utilisation de certaines ressources : télécommunications			
PT.3	TELECOMMUNICATIONS Servitude relative aux câbles du réseau national	Câble T.R.N. F116 Artère LILLE - REIMS Tronçon Cambrai - St Quentin	Anfr
III Salubrité			
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal et militaire La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des gestionnaires,
Voir liste ci-jointe**